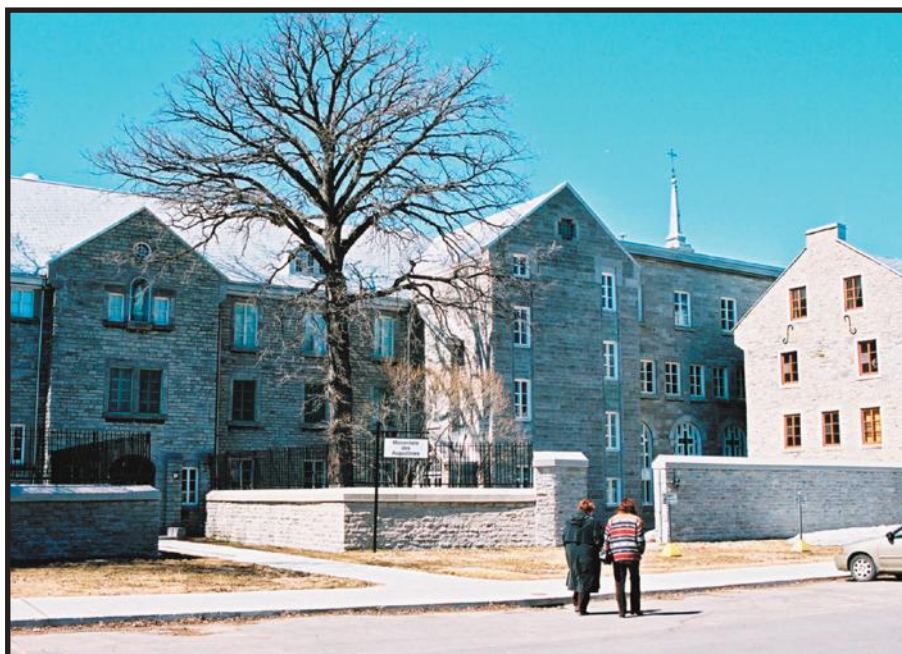


Entente de développement culturel



Culture
et Communications
Québec

Évaluation patrimoniale des couvents, monastères et autres propriétés de communautés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec



Monastère des Augustines
de l'Hôpital Général de Québec

Analyses urbaine et paysagère



août 2006

Entente de développement culturel



Culture
et Communications
Québec

Évaluation patrimoniale des couvents, monastères et autres propriétés de communautés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec



Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec

Analyses urbaine et paysagère



août 2006

Évaluation patrimoniale des couvents, monastères et autres propriétés de communautés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec

Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec (115)

260, boulevard Langelier
Arrondissement de La Cité
Québec (Québec) G1K 5N1

Crédits et remerciements

Cette étude a été préparée par la firme Patri-Arch, pour la Division du design, de l'architecture et du patrimoine du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec, dans le cadre de l'entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Québec.

Réalisation de l'étude

Martin Dubois	Chargé de projet, évaluation patrimoniale, photographie
Patrick Marmen	Analyses urbaine et paysagère, photographie
Christine Carrier, Correctex	Révision linguistique

Avec la collaboration de Hélène Michaud, Hélène Bourque, Patrick Cathelain, Marie-Ève Bonenfant et Pascale Llobat Lahoud.

À moins d'indication contraire, les photographies présentes dans ce rapport ont été prises par l'équipe de Patri-Arch en 2006. La cote des illustrations correspond au numéro d'archivage des photographies.

Comité de suivi

Robert Caron	Chargé de projet, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement du territoire, Ville de Québec
Pierre Lahoud	Direction de la Capitale-Nationale, ministère de la Culture et des Communications du Québec
Marie-Josée Deschênes	Direction de l'aménagement et de l'architecture, Commission de la capitale nationale du Québec
Diane Collin	Division de l'urbanisme, Service de l'aménagement du territoire, Ville de Québec
Benoît Fiset	Support technique, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement du territoire, Ville de Québec

Remerciements

Nous voulons adresser nos remerciements à sœur Rita Caron, des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, pour la visite des lieux.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 5

Fiche technique 5

Analyse urbaine 7

Développement historique du territoire 7

Description des caractéristiques actuelles du tissu urbain 8

Analyse du cadre réglementaire 9

Analyse paysagère 11

Organisation spatiale du site 11

Perspectives visuelles 15

Évaluation patrimoniale 17

Valeur paysagère 17

Valeur de position 17

Valeur d'ensemble 17

Bibliographie 19

Sources primaires 19

Sources secondaires 19

Planches A à D 21

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS CETTE ÉTUDE

AUL	Archives de l'Université Laval, Québec
AVQ	Archives de la Ville de Québec, Québec
BAC	Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Québec et Montréal
BPDQ	Bureau de la publicité des droits, Québec
CCNQ	Commission de la capitale nationale du Québec, Québec
CMSQ	Conseil des monuments et sites du Québec, Québec
IBC	Inventaire des biens culturels, Québec
MCCQ	Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec
SATVQ	Centre de documentation du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec

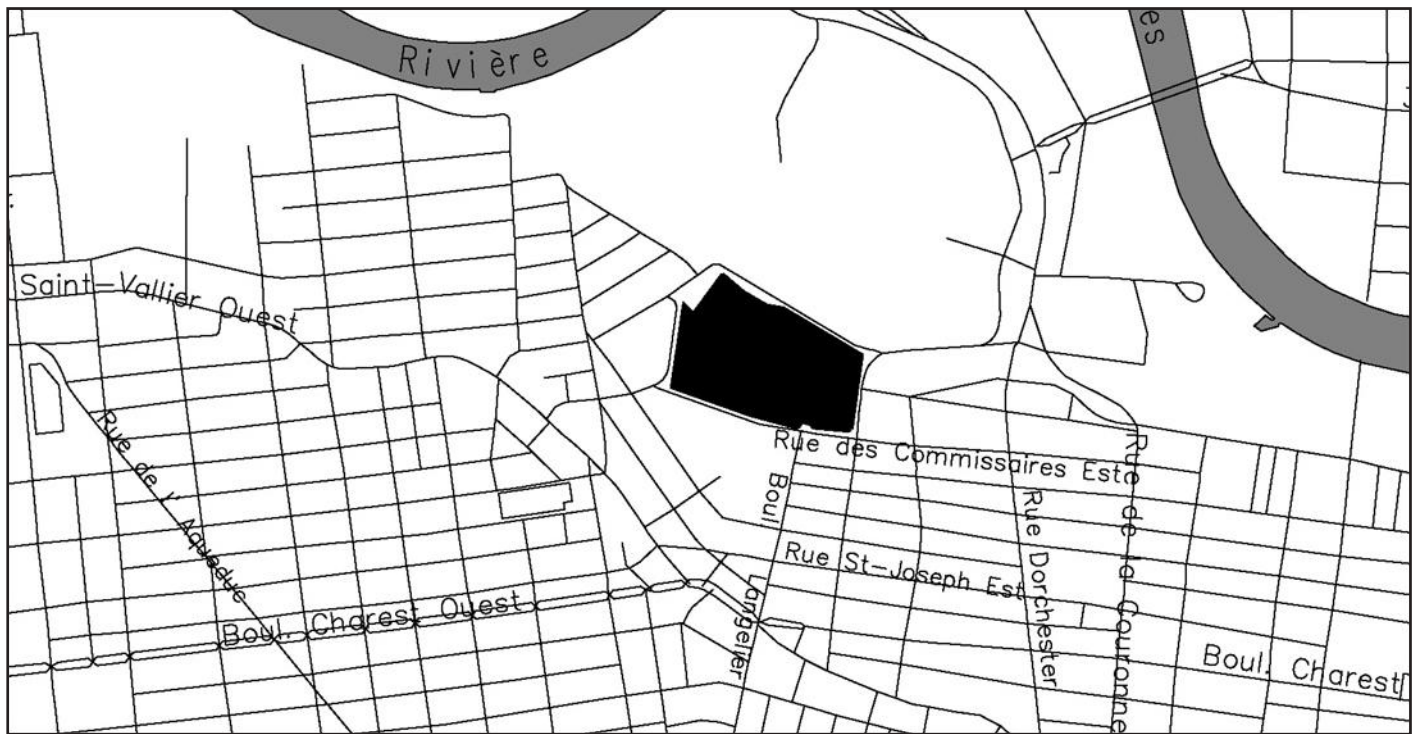
INTRODUCTION

Le présent document fait partie d'une étude plus vaste ayant pour principal objectif d'améliorer la connaissance de plus de cinquante couvents, monastères et autres propriétés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec, aux points de vue de leur histoire et de leur développement, de l'architecture des propriétés, de leur évolution à travers le temps, de leur intégration au milieu urbain ou champêtre et du paysage associé à chacun, en tenant compte des aménagements, des boisés et des percées visuelles à protéger. L'étude vise également à évaluer l'intérêt patrimonial de chacune des propriétés et, finalement, à connaître les potentiels de conservation, de mise en valeur, de recyclage, de développement et de lotissement. Un rapport de synthèse, dans lequel on retrouve notamment une carte de la ville de Québec illustrant l'ensemble des propriétés étudiées, accompagne l'ensemble des dossiers.

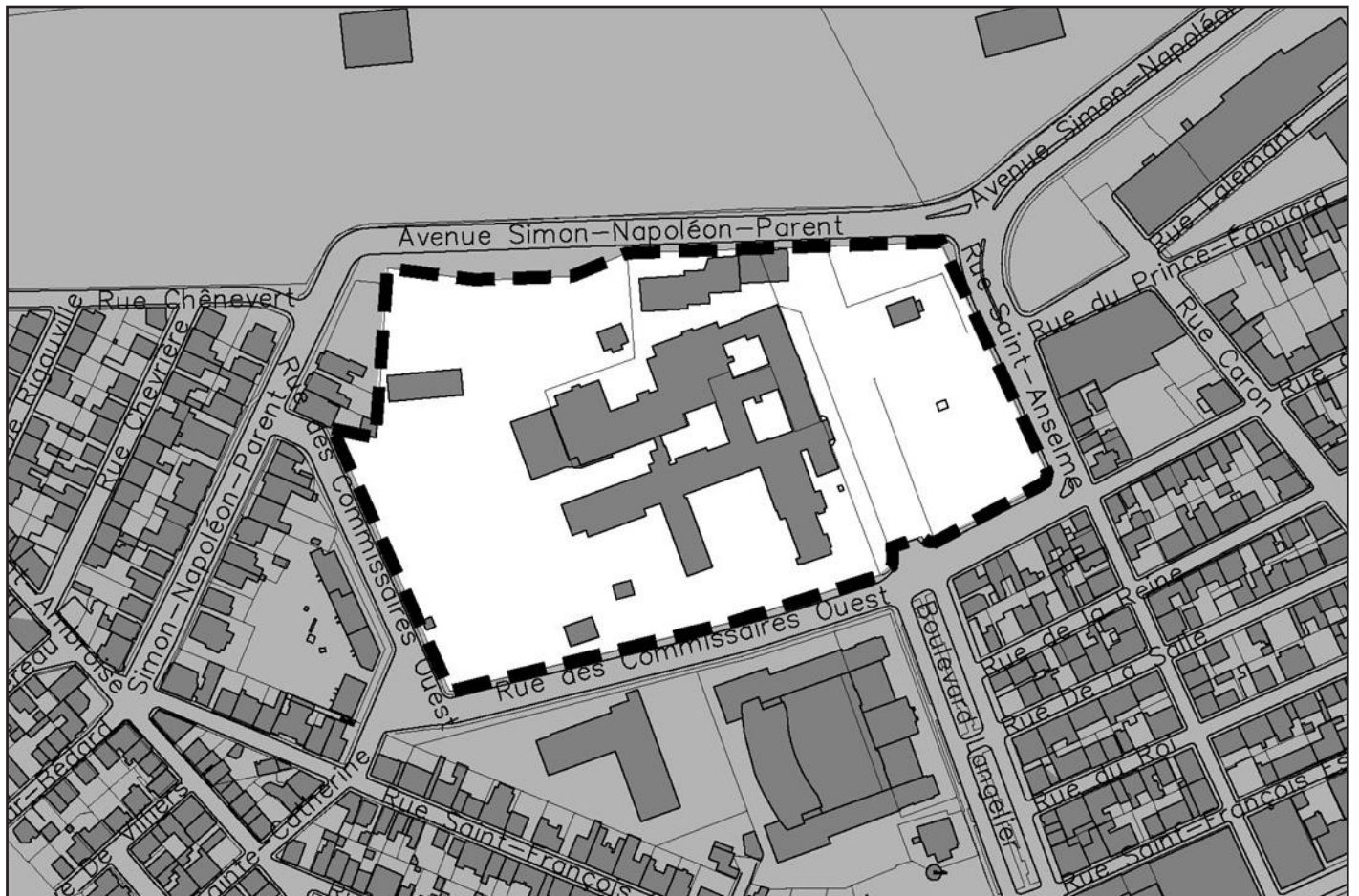
Pour certaines propriétés, l'évaluation patrimoniale avait déjà été réalisée aux points de vue historique et architectural. C'est le cas du monastère des Augustines de l'Hôpital Général qui a fait l'objet, en 2002, d'une évaluation par le consultant Paul Trépanier. La présente étude consiste donc à compléter cette évaluation aux points de vue urbain et paysager.

Fiche technique

Communauté d'origine :	Sœurs Augustines de la Miséricorde-de-Jésus
Propriétaire actuel :	Sœurs Augustines de la Miséricorde-de-Jésus
Adresse complète :	260, boulevard Langelier, arrondissement de La Cité, Québec (Québec) G1K 5N1
Cadastre :	Non disponible
Zonage :	129.18
Superficie du terrain :	Non disponible
Évaluation du terrain :	Non disponible
Évaluation du bâtiment :	Non disponible
Statut de protection :	Site historique classé



1. Localisation de la propriété des Augustines de l'Hôpital Général dans la ville. 115C001.



2. Situation de la propriété des Augustines de l'Hôpital Général dans son environnement. 115C002.

ANALYSE URBAINE

Développement historique du territoire

Le monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec est implanté sur le site de l'ancien fief des Récollets. Quelques années après la fondation de la Ville de Québec (1608), Champlain envisage un vaste projet urbain : la création de la cité de Ludovica en basse-ville de Québec, aux abords de la rivière Saint-Charles. Bien que cette nouvelle ville ne verra jamais le jour, la construction d'un couvent sur les rives de la rivière par les Récollets ne serait par étrangère à ce vaste projet urbain. De plus, comme il y avait peu de routes à l'époque, il était alors plus avantageux de construire un couvent à proximité de la rivière Saint-Charles, qui était la principale voie de communication.

Après une absence prolongée de la Nouvelle-France au cours du XVII^e siècle, les Récollets reprennent possession de leur territoire vers 1670. Cependant, quelques décennies plus tard, ils décident de se rapprocher du centre-ville et cèdent leur propriété à M^{re} de Saint-Vallier. En retour, celui-ci fonde l'Hôpital Général de Québec, avec l'aide des Religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu. C'est en 1693 que ces dernières prennent possession des terres et du couvent des Récollets.

À l'époque, le fief des Récollets s'étend approximativement comme suit : de la falaise, au sud, à la rivière Saint-Charles, au nord, et de l'actuelle rue Caron, à l'est, aux rues Mazonod et Saint-Ambroise, à l'ouest. Le premier chemin terrestre qui permet d'accéder à l'hôpital semble être une voie qui suit l'actuelle rue De Saint-Vallier Est et qui s'incurve pour rejoindre le boulevard Langelier. L'Hôpital Général était le point final de cette route qui ne se poursuivait pas vers l'ouest. Le prolongement de la rue De Saint-Vallier vers l'ouest survient au cours du XVIII^e siècle (planche A). D'abord prolongée jusqu'à la terre des Ursulines (rue Marie-de-l'Incarnation), cette voie deviendra progressivement le chemin de Lorette¹, puis la rue De Saint-Vallier Ouest.

Le lotissement de la terre de l'Hôpital Général s'amorce vers 1801. À cette époque, les lots sont concédés uniquement le long de la rue De Saint-Vallier, ce qui crée un noyau urbain linéaire. Cette forme initiale de lotissement aura un impact sur les premiers développements urbains de Saint-Sauveur. On remarque qu'à la hauteur de l'ancienne terre des Religieuses de l'Hôpital Général, des voies parallèles à la rue De Saint-Vallier ont été tracées

de part et d'autre (rues D'Argenson, Saint-François Ouest et Demers).

L'éclosion du développement urbain de Saint-Sauveur date cependant de 1845, année durant laquelle un incendie ravage le quartier Saint-Roch. La limite ouest de la ville étant à l'époque le boulevard Langelier, l'actuel quartier Saint-Sauveur est exclu du territoire d'application des nouvelles normes plus strictes pour la construction des bâtiments. Ainsi, la population pauvre de Québec pouvait s'y loger à coût moindre que dans le quartier Saint-Roch. Le lotissement du domaine de Bas-Bijou, voisin de la terre de l'Hôpital Général, au sud de la rue De Saint-Vallier, est réalisé en 1845 et est nommé Boisseauville. Les Religieuses planifieront elles aussi le lotissement de leur terre en 1845 et 1846.

À la suite de l'incendie d'une partie du quartier Saint-Roch en 1866, la décision est prise d'élargir la rue Saint-Ours, qui deviendra éventuellement le boulevard Langelier. Cette restructuration importante du tissu urbain, complétée en 1889 par l'aménagement du terre-plein et la plantation du double alignement d'arbres, crée une voie monumentale dans l'axe de l'accès historique à l'Hôpital Général, tout en devenant un élément coupe-feu entre Saint-Roch et Saint-Sauveur.

Le parc Victoria est inauguré en 1897, faisant suite à l'annexion de Saint-Sauveur à la Ville de Québec. Ce sont les Augustines de l'Hôpital Général qui sont à ce moment-là propriétaires du terrain requis pour l'aménagement du parc. L'avenue Simon-Napoléon-Parent servait de voie d'accès principal à cet espace vert aménagé dans un méandre de la rivière Saint-Charles, étant donné qu'un pont permettait d'enjamber ce cours d'eau. Aucun bâtiment n'était alors construit le long de cette rue ; elle servait uniquement à relier le quartier Saint-Sauveur au nouveau parc, dont l'aménagement a probablement servi de prétexte à la mise en valeur de la dernière portion de l'ancien fief des Récollets. Ainsi, le triangle situé à l'ouest de l'avenue Simon-Napoléon-Parent est loti à des fins résidentielles à la fin du XIX^e siècle.

Sur les cartes des années 1870, la « North Shore Railways » possède une voie ferrée qui traverse les quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch. Son tracé suit d'abord la rue des Commissaires Ouest pour rejoindre la rue Lalemant à la hauteur de la rue Caron et sur la carte de Hopkins de 1879 (planche A), elle coupe le plan de

lotissement en diagonale. On retrouve aujourd'hui une voie oblique, la rue Lalemant, dont l'origine pourrait être la présence de cette voie ferrée.

Dès la fin du XIX^e siècle, les voies ferrées de la « North Shore Railways » disparaissent pour être remplacées par celles du Canadien Pacifique. Ces dernières sont situées plus au nord, sur les berges de la rivière Saint-Charles (rive sud), séparant ainsi la propriété de l'Hôpital Général de la rivière. À la fin des années 1950, le méandre de la rivière qui longe l'Hôpital Général est asséché et le remblaiement permet l'aménagement de l'autoroute Laurentienne au cours des années 1960. Le démantèlement de la voie ferrée s'effectue à cette même époque.

Deux séries de transformations du tissu urbain surviennent au cours du XX^e siècle. La première a pour but le prolongement de la rue des Commissaires, à l'ouest du boulevard Langelier. Cette intervention est effectuée en 1949 et permet la construction d'une seconde école de métier derrière l'école technique, puis d'un ensemble de logements.

Quant à la deuxième, réalisée au cours des années 1960 et 1970, elle a pour but de restructurer le réseau routier afin de créer des voies permettant d'accéder aisément au centre-ville de Québec. L'autoroute Laurentienne est de ce fait aménagée, sur une partie de l'ancien méandre de la rivière Saint-Charles. Cette intervention, d'abord envisagée comme projet de voirie, possède plusieurs implications pour le quartier Saint-Sauveur puisque cette artère permet de lier directement le quartier au parc Victoria. Pourtant, les limites entre le parc et la zone bâtie n'ont jamais été requalifiées. Ainsi, le mode de composition du tissu urbain témoigne toujours de la présence de la double limite que constituaient la rivière Saint-Charles et la voie ferrée qui la longeait. À la limite de la propriété de l'Hôpital Général, l'avenue Simon-Napoléon-Parent a été prolongée afin de raccorder l'autoroute Laurentienne au boulevard Langelier et ainsi offrir une autre voie d'accès à la haute-ville de Québec.

L'élargissement de la rue Morin pour la création du boulevard Charest témoigne également des interventions de cette époque, réalisées comme projet de voirie plutôt qu'urbain. Les parcelles situées de part et d'autre du futur boulevard n'ont pas été considérées dans le nouvel aménagement et, conséquemment, les vues sont aujourd'hui dirigées sur les cours arrière, témoignant ainsi de cette pensée de l'aménagement urbain.

Description des caractéristiques actuelles du tissu urbain

La propriété de l'Hôpital Général est située à la limite nord du quartier Saint-Sauveur, limite qui était autrefois fortement marquée dans le paysage urbain par la présence de la rivière Saint-Charles et d'une voie ferrée. Bien que cette limite au développement soit aujourd'hui en partie disparue, sa présence se fait toujours sentir par la composition du tissu urbain qui lui est adjacent. Parmi les rues qui bordent le parc Victoria, soit l'avenue Simon-Napoléon-Parent et la rue Chênevert, aucune ne possède une bande de parcelles attenantes (figure 3).



3. Absence de front bâti sur l'avenue Simon-Napoléon-Parent. À gauche, la propriété des Augustines. À droite, le parc Victoria. 115P026.

Autour de l'Hôpital Général, la rue De Saint-Vallier est la voie dont le rôle historique est le plus important. Alors que son point final était à l'origine l'hôpital, elle est progressivement prolongée afin de permettre l'accès aux villages du nord-ouest de l'agglomération de Québec (L'Ancienne-Lorette et Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette).

La plupart des lotissements planifiés pour les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur possèdent une trame orthogonale orientée dans le sens des lots agricoles d'origine. Cependant, deux exceptions importantes se situent sur l'ancienne terre de l'Hôpital Général. La première concerne les lotissements linéaires le long de la rue De Saint-Vallier. Ces lotissements expliquent la forme des rues D'Argenson et Saint-François Ouest qui sont parallèles à la rue De Saint-Vallier. La seconde exception est le lotissement planifié dans la portion triangulaire de ce terrain, au nord-ouest de l'avenue Simon-Napoléon-Parent. Celle-ci a été planifiée dans la foulée de la création du parc Victoria et la stratégie de lotissement est de tracer des rues qui y sont parallèles.

Dans l'ensemble, ces lotissements sont composés d'îlots sans ruelle. Bien que le tracé d'origine de ces derniers préfigure que les bâtiments soient orientés dans deux directions seulement, plusieurs de ces îlots, et sinon la plupart, possèdent aujourd'hui des bandes de parcelles sur les quatre côtés.

Au fil du développement du quartier Saint-Sauveur, la propriété de l'Hôpital Général a été circonscrite à l'intérieur d'un îlot. À l'exception de quelques bâtiments qui présentent leur façade sur l'avenue Simon-Napoléon-Parent, l'ensemble de cet îlot est orienté vers l'espace situé dans l'axe du boulevard Langelier, dont le prolongement au nord de la rue des Commissaires Ouest est la propriété privée des Augustines. La nature privée de cet espace est d'ailleurs marquée par la présence d'un portail d'entrée.

Bien que le boulevard Langelier soit situé dans l'axe de l'ancienne voie d'accès à l'Hôpital Général, le réaménagement qu'il a subi à la fin du XIX^e siècle le qualifie de parcours de restructuration. De plus, l'Hôpital Général n'est plus le point final du boulevard Langelier ; celui-ci fait désormais partie d'un ensemble de voies qui forment un accès rapide à la côte Salaberry à partir de l'autoroute Laurentienne.

Analyse du cadre réglementaire

Le site de l'Hôpital Général est inscrit dans la zone 129.18 du règlement de zonage de la Ville de Québec. En ce qui concerne les limitations d'usages, la zone est dédiée aux utilisations publiques à clientèle de voisinage, de quartier et locales, ainsi qu'au stationnement et aux usages récréatifs et de loisir. Le règlement de zonage limite également la hauteur des bâtiments à 13 mètres.

Note

1. Pierre Gauthier, « Morphogenèse et syntaxe spatiale des tissus résidentiels du quartier Saint-Sauveur de Québec », mémoire présenté à la Faculté des Études supérieures de l'Université Laval, Québec, Université Laval, 1997.



4. Vue aérienne du monastère des Augustines et de l'Hôpital Général de Québec, 2005. Pierre Lahoud. 115Z001.

ANALYSE PAYSAGÈRE

Organisation spatiale du site

Les bâtiments du monastère de l'Hôpital Général forment un ensemble organisé selon une trame orthogonale qui se déploie à l'ouest de l'axe du boulevard Langelier. De ce côté, les édifices et les terrains forment la partie privée du complexe. Le long de la rue des Commissaires Ouest, un mur de pierre borde la limite de la propriété et élimine les possibilités de vues vers le jardin du monastère (figure 5). Sur l'avenue Simon-Napoléon-Parent, la limite est formée par une clôture métallique dont l'alignement ne suit pas le tracé de la rue, ce qui permet la présence d'une zone boisée (figure 3).



5. Le mur d'enceinte longeant la rue des Commissaires Ouest. 115P058.

À l'intérieur du quadrilatère formé par l'axe du boulevard Langelier, de la rue des Commissaires Ouest et de l'avenue Simon-Napoléon-Parent, le terrain extérieur est scindé en deux portions, de manière à séparer clairement la partie du site relative au monastère des Augustines de celle dédiée à l'Hôpital Général. Cette division est formée par une clôture métallique, présente immédiatement au nord de l'aile Saint-Joseph. La section nord du site est principalement une zone de services. En plus des nombreux espaces de stationnement qu'on y retrouve, elle regroupe également l'ensemble des bâtiments secondaires de nature utilitaire (buanderie, chaufferie, boutique). Ces dépendances possèdent pour la plupart leur façade principale vers le sud, donc vers l'intérieur de la propriété (figure 6). Deux accès à cette



6. La façade sud de la boutique donnant sur le jardin. 115P081.

zone ont été aménagés. Alors que le premier, situé au nord du terrain, permet de rejoindre directement l'avenue Simon-Napoléon-Parent, le second est constitué d'une allée tracée entre l'aile de l'Immaculée-Conception et la chaufferie, à partir du stationnement public de l'hôpital.

La zone du jardin relative au monastère est pour sa part une aire d'agrément, à l'exception du stationnement aménagé entre la deuxième aile de la Communauté et l'aile Saint-Joseph (figure 7). Une carte ancienne de 1785 et reproduite dans l'ouvrage de Ramsay Tracquir (1947) montre que les espaces extérieurs du monastère étaient composés de quatre aires principales (planche A). La première était le jardin de l'apothicairerie, formé par la cour intérieure, la seconde était le jardin du Chapelain, connexe aux appartements de M^{gr} de Saint-Vallier (presbytère) et localisée au sud est du monastère (figure 8), la troisième était le jardin de la Comtesse, nommé jardin des Augustines sur la planche D, et finalement, la quatrième était le jardin des novices, situé au nord de la première aile de la Communauté.

Tout comme la carte de 1785 le démontre, le jardin des Augustines possède toujours une composition formelle, structurée à partir d'un axe central qui parcourt le terrain extérieur, du Chœur des religieuses jusqu'au mur d'enceinte (figure 9). Outre l'allée centrale, cet espace vert est essentiellement composé d'une surface gazonnée et de quelques plates-bandes, situées à



7. Aire de stationnement entre l'aile Saint-Joseph de l'hôpital (à gauche) et la deuxième aile de la Communauté du monastère (à droite). 115P080.



8. Le jardin du Chapelain, près de l'entrée du monastère. 115P013.



9. Le jardin des Augustines et son allée est-ouest. 115P066.

proximité de l'allée, des bâtiments ou des monuments. La construction de l'infirmierie en 1939 a eu un effet important sur la composition du jardin des Augustines, en éliminant sa continuité. Cependant, deux portes vis-à-vis ont été disposées dans l'alignement de l'allée centrale afin d'amoindrir l'impact de cette coupure physique et visuelle (figure 10). À l'ouest de l'agrandissement de l'infirmierie, deux bâtiments secondaires, soit la maison du jardin et la maison d'été, ont été construites (figures 11 et 12). La façade de ces deux habitations est orientée vers le nord, donc vers l'intérieur du jardin. Finalement, le cimetière de la communauté a été aménagé à l'extrémité ouest du jardin (figure 13). La perspective de l'allée est terminée par la présence du charnier en pierre (figure 14).

La portion ouest du site est principalement composée d'une aire semi-boisée ou gazonnée. Une allée asphaltée, située dans l'alignement de la maison d'été, parcourt le terrain du nord au sud et permet d'accéder au site à partir de celui de l'hôpital (figure 15).

L'ancien jardin des novices forme aujourd'hui une cour intérieure entre la première aile de la Communauté, le bâtiment des Récollets et l'aile Saint-Joseph. Cette cour est essentiellement composée d'un espace gazonné dans lequel des statues religieuses prennent place (figure 16). La cour du jardin de l'apothicairerie est constituée de façon similaire, soit avec une surface gazonnée et une croix en son centre (figure 17). Cet espace a servi de cimetière à une certaine époque et près de trois cents sépultures y sont toujours enterrées.

À l'est de l'axe du boulevard Langelier, le terrain extérieur se divise en deux portions (figure 18). Au nord, on retrouve l'ancienne maison du contremaître, transformée en bureaux pour l'administration de l'hôpital. Ce bâtiment est orienté vers le prolongement visuel de l'axe du boulevard Langelier et le terrain qui lui est adjacent est principalement utilisé comme espace de stationnement. Dans la portion sud se trouve le cimetière de l'hôpital (figure 19). Les Augustines de l'Hôpital Général ont longtemps pris part à l'organisation de la vie religieuse de la communauté. Ainsi, outre l'église et le presbytère, le cimetière témoigne de cette implication locale. Deux monuments ont été érigés sur le terrain du cimetière : le mausolée dédié à Montcalm, localisé sur le site de l'ancien charnier (figure 20), et le mémorial de la guerre de Sept Ans (figure 21), tous deux aménagés en 2001.

La nature semi-publicue de la portion du terrain située à l'est de l'axe du boulevard Langelier est soulignée par la présence d'une clôture en fer ornemental autour du cimetière. Bien qu'elle délimite clairement les espaces publics et privés, elle permet également de voir le terrain, de même que le monastère et l'hôpital, à partir des rues voisines (figure 22), ce qui accentue le caractère semi-public et communautaire de cette portion du site.



10. L'aile de l'infirmierie à droite (1939) et son agrandissement (2002). 115P063.



13. Le cimetière de la communauté. 115P073.



11. Au fond, la maison du jardin. 115P067.



14. L'ancien charnier du cimetière servant maintenant de remise. 115P072.



12. La maison d'été et le garage. 115P078.



15. L'allée nord-sud du jardin. 115P079.



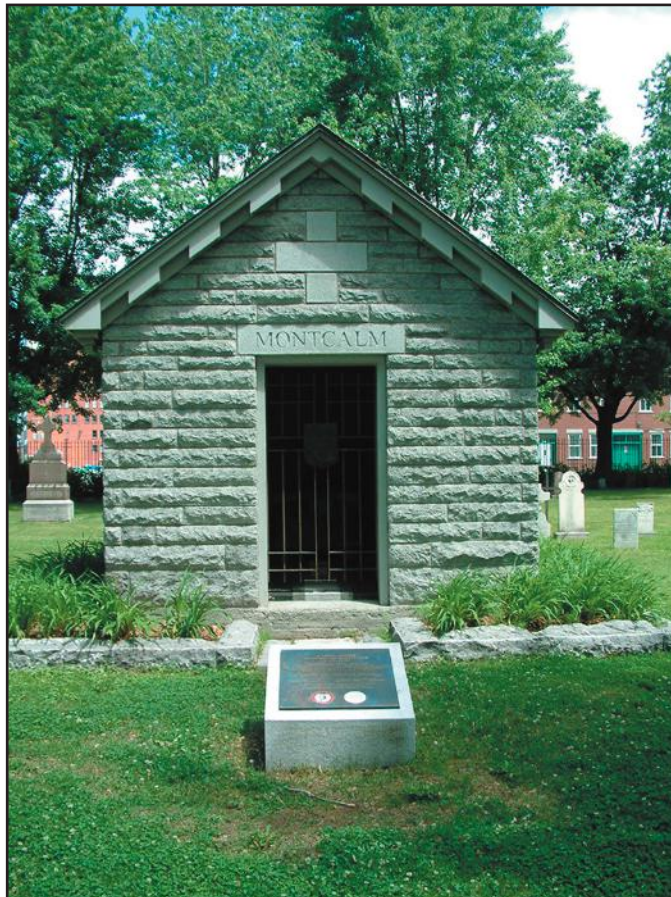
16. L'ancien jardin des novices. 115P083.



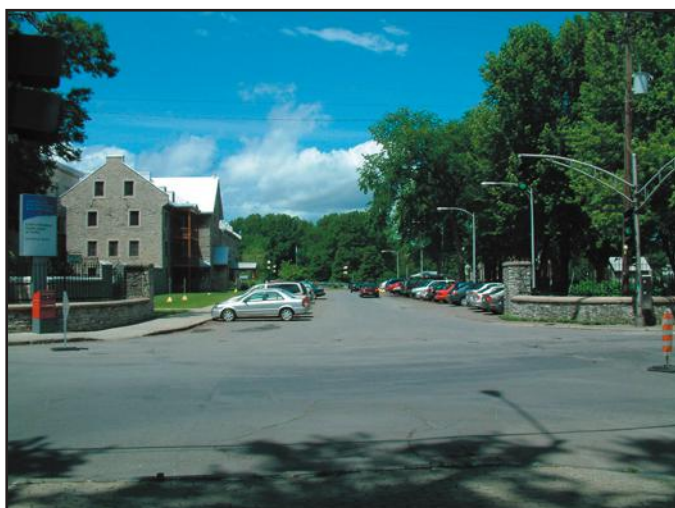
19. Le cimetière de l'Hôpital-Général de Québec. 115P057.



17. La cour du jardin de l'apothicairerie. 115P087.



20. Le mausolée de Montcalm aménagé en 2001 dans l'ancien charnier du cimetière. 115P055.



18. Perspective dans l'axe du boulevard Langelier. 115P059.



21. Le mémorial de la guerre de Sept-Ans aménagé en 2001. 115P053.



22. Le site vu de la rue Saint-Anselme. 115P021.



23. Clôture fermant l'accès du côté de l'avenue Simon-Napoléon-Parent. 115P033.

Néanmoins, tous les accès principaux à cette portion se trouvent sur le prolongement de l'axe du boulevard Langelier. Seule une ouverture percée dans la clôture métallique permet l'accès à partir de la rue Saint-Anselme.

De la rue des Commissaires Ouest, l'entrée sur le site est marquée par la présence d'un portail le long de l'axe du boulevard Langelier. Ce portail, ainsi que l'absence du terre-plein boisé, identifient bien la propriété privée des Augustines malgré le prolongement visuel de l'axe du boulevard. Cet axe ne se poursuit pas au-delà de la propriété et vient se buter sur la clôture longeant l'avenue Simon-Napoléon-Parent, qui n'offre d'ailleurs aucune percée permettant l'accès à cette artère (figure 23).

Perspectives visuelles

Tout comme les autres monastères datant du Régime français, qui eux sont situés dans le Vieux-Québec (Ursulines, Augustines de l'Hôtel-Dieu et Séminaire), l'organisation du site de l'Hôpital Général possède un fort caractère privé et l'ensemble du bâti est difficilement perceptible de la voie publique. Cependant, les édifices possèdent une longue façade dans l'axe du boulevard Langelier et le dégagement que procure la quasi absence de bâtiments à l'est de cette façade permet d'offrir un vaste champ visuel (planche C, carte 4). Des vues partielles sont également perceptibles à partir de l'avenue Simon-Napoléon-Parent, à l'est de la rue Saint-Anselme (figure 24), de même qu'à partir de la rue Dorchester.



24. Perspective vers l'Hôpital Général à partir de l'est. 115P031.

Aucune perspective visuelle cadrée ne souligne des éléments particuliers des bâtiments, mais il faut néanmoins noter qu'on en retrouve deux d'intérêt dans le secteur voisin de l'Hôpital Général. La première est celle

du boulevard Langelier (figures 25 et 26), axe historique qui dirige les vues vers la propriété, et la deuxième est celle de l'avenue Simon-Napoléon-Parent, qui constituait le seul accès au parc Victoria à partir du quartier Saint-Sauveur. Certaines allées du parc étaient structurées à partir de cet axe, mais le remblaiement de la rivière Saint-Charles et le réaménagement de cet espace vert ont éliminé le rôle que jouait l'avenue Simon-Napoléon-Parent dans le tissu urbain. Aujourd'hui, il ne reste plus que la présence d'arbres en bordure de la rue pour la distinguer des autres voies de Saint-Sauveur.



25. Perspective du boulevard Langelier vers le nord. 115P003.



26. Perspective du boulevard Langelier vers le nord. 115P006.

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Valeur paysagère

Le monastère de l'Hôpital Général possède une excellente valeur paysagère. Le site est divisé en deux, soit une partie privée et fermée, située à l'ouest de l'axe du boulevard Langelier, et une autre semi-publique, localisée à l'est de cet axe. La présence du mur de pierre du côté ouest et de la clôture métallique du côté est accentue cette différenciation.

Malgré les constructions nombreuses sur le terrain extérieur, les Augustines possèdent toujours un vaste jardin privé, avec son mur d'enceinte et son allée centrale qui lui confère une composition géométrique formelle. De grands arbres matures et divers aménagements paysagers donnent beaucoup de valeur à cet espace vert. La portion du terrain extérieur relative à l'hôpital, essentiellement une zone de services, est séparée de celle consacrée au jardin d'agrément des Augustines.

Quant aux espaces semi-publics se trouvant à l'est de l'axe du boulevard Langelier, c'est le cimetière de l'Hôpital Général qui en est la pièce maîtresse. Les réaménagements (mausolée, monuments et clôture) effectués en 2001 ont rehaussé ce site historique de grande valeur.

La perspective visuelle cadrée du boulevard Langelier permet de souligner le rôle de cet axe dans la liaison entre l'hôpital et la ville. Celle vers le parc Victoria à partir de la rue Simon-Napoléon-Parent a cependant perdu son intérêt en raison du remblaiement de la rivière Saint-Charles et du réaménagement de cet espace vert.

Valeur de position

La propriété des Augustines de l'Hôpital Général possède une bonne valeur de position. Ce site est présent dès les débuts du Régime français et la localisation du couvent par les Récollets est liée à l'élaboration du projet de la cité de Ludovica par Samuel de Champlain. L'emplacement du monastère a ensuite conditionné l'aménagement du réseau de voies, notamment de la rue De Saint-Vallier et du boulevard Langelier.

Le site a malheureusement perdu sa relation historique avec la rivière Saint-Charles en raison de la suppression et du remblaiement de son méandre, qui était directement adjacent à la propriété de l'Hôpital Général. La restructuration a principalement été conçue comme un projet de voirie, et non urbain. Elle demeure cependant à être complétée afin de créer un environnement urbain cohérent et d'offrir une meilleure relation entre le boulevard Langelier, le monastère et le parc Victoria.

Valeur d'ensemble

Dans son ensemble, le monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec possède une valeur patrimoniale exceptionnelle. D'ailleurs, l'ensemble a été classé site historique en 1977, en vertu de la Loi sur les biens culturels. D'un point de vue paysager et urbain, la propriété possède une excellente valeur, qui s'ajoute aux valeurs historiques, architecturales et d'authenticité incomparables du site.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

Cartes et plans

ANDREWS, John. *A Plan of the City of Québec*, 1771. BAnQ, G 3454 Q4 1771 A5.

ASSOCIATION CANADIENNE DES ASSUREURS. *Insurance plan of the City of Quebec*, volume 1, 1957. U.L. Cartothèque.

BELLIN, Jacques-Nicolas. *Plan de la Ville de Québec*, 1744. BAnQ, G 3454 Q4 1744 B4.

DURNFORD, E. W. *Plan [of Quebec city and Plains of Abraham] to accompany Colonel Durnford's letter to the Military Secretary at Quebec*, N° 14, 1831. BAC.

HOPKINS, H.W. *Atlas of the City and County of Quebec: from actual surveys*, 1879. BAnQ, G 1144 Q4G475 H6 1879 CAR.

VILLE DE QUÉBEC : cadastre de la Ville de Québec, 2005. Ville de Québec.

Iconographie

LAHOUD, Pierre. Photographies aériennes, 2005.

MCCQ : *Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1983*.

Sources secondaires

Sources imprimées

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC. *Inventaire et caractérisation des propriétés conventuelles*. Document de travail, 2005.

GAUTHIER, Pierre. « Morphogenèse et syntaxe spatiale des tissus résidentiels du quartier Saint-Sauveur de Québec ». Mémoire présenté à la Faculté des Études supérieures de l'Université Laval. Québec, Université Laval, 1997.

MORISSET, Lucie K. *Patrimoine du quartier Saint-Sauveur : Histoire de la forme urbaine*. Québec, Ville de Québec, 2000.

TRAQUAIR, Ramsay. *The old architecture of Quebec: A study of the buildings erected in New France from the earliest explorers to the middle of the nineteenth century*. Toronto, Macmillan, 1947.

TRÉPANIÉ, Paul. *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec : Étude de l'architecture*. Québec, Ville de Québec et Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2002.

VILLE DE QUÉBEC. *Plan directeur d'aménagement et de développement*. Québec, Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, 2005.

Sites Internet

Toponymie de la ville de Québec (Page consultée le 27 juin 2006). URL. : http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/ma_ville/toponymie/denominations.shtml

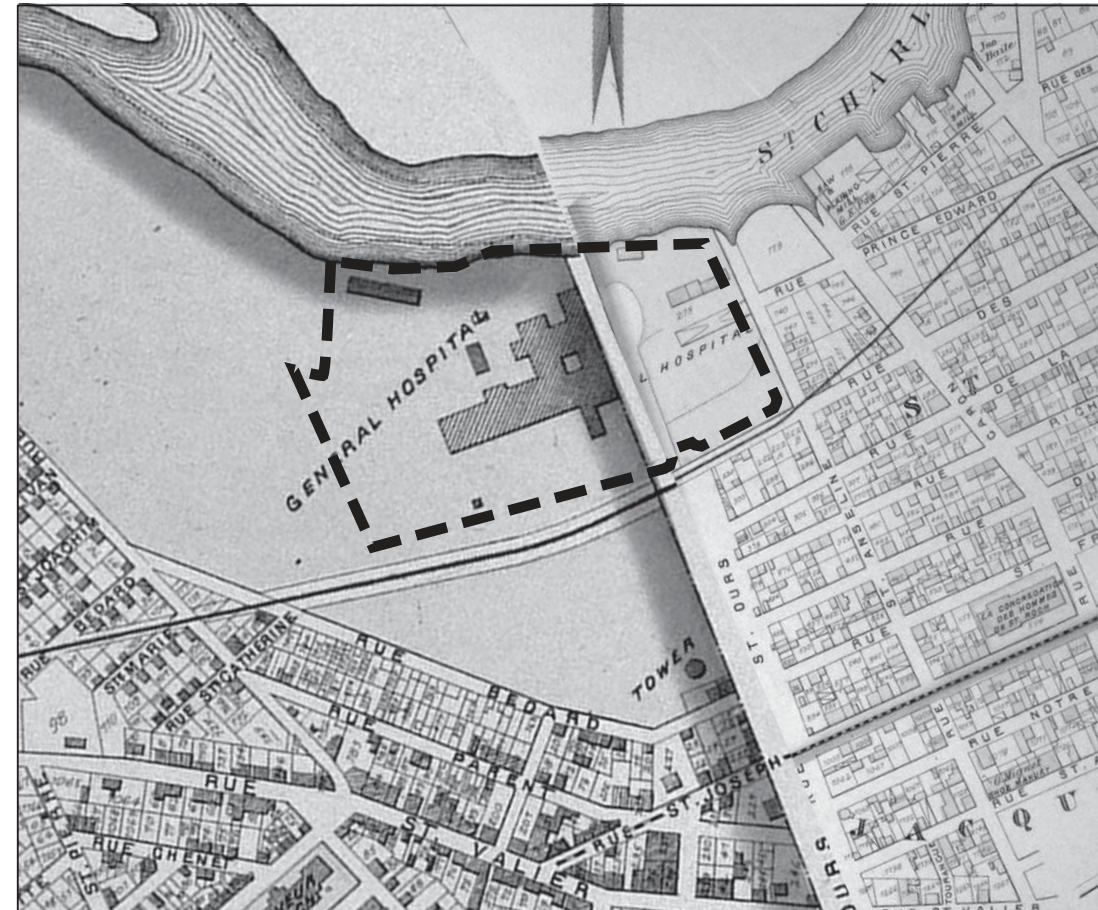
Entrevues et communications personnelles

CARON, sœur Rita, monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec. Rencontre avec Martin Dubois, 23 juin 2006.

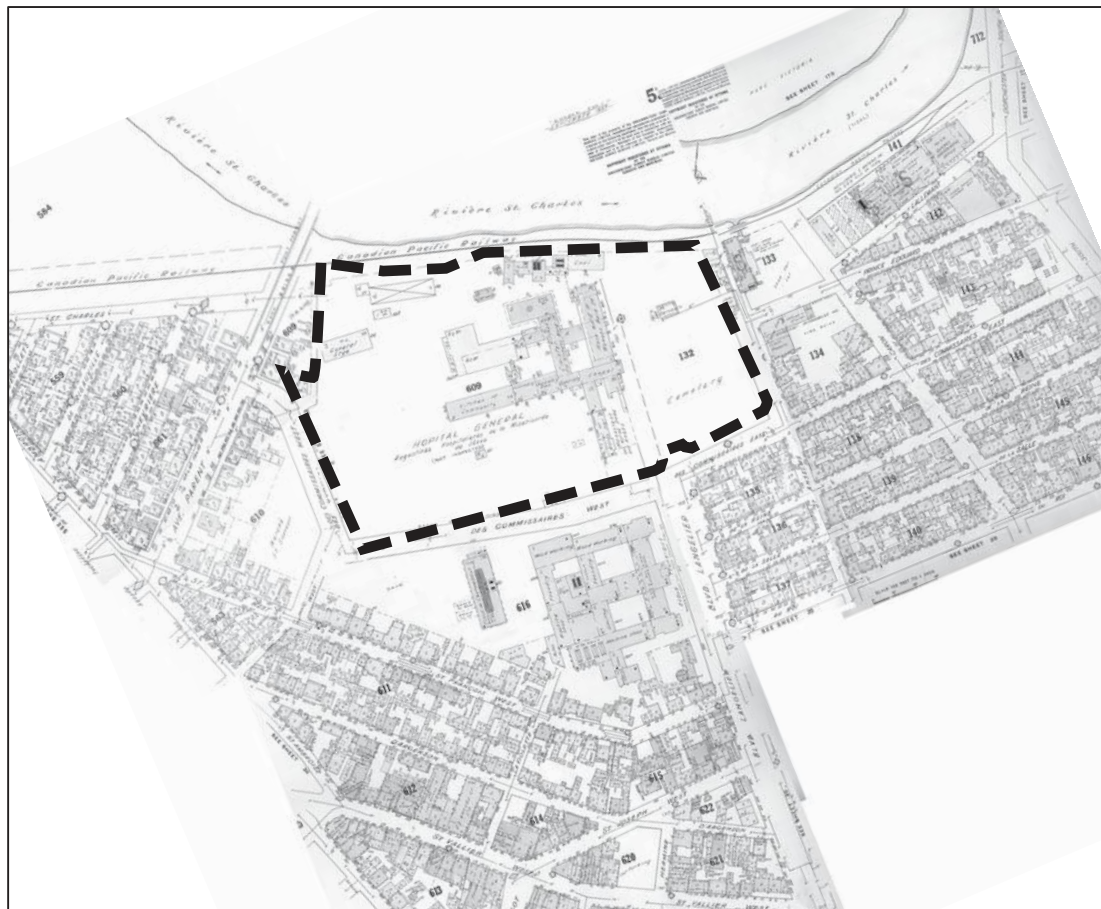
PLANCHES A À D



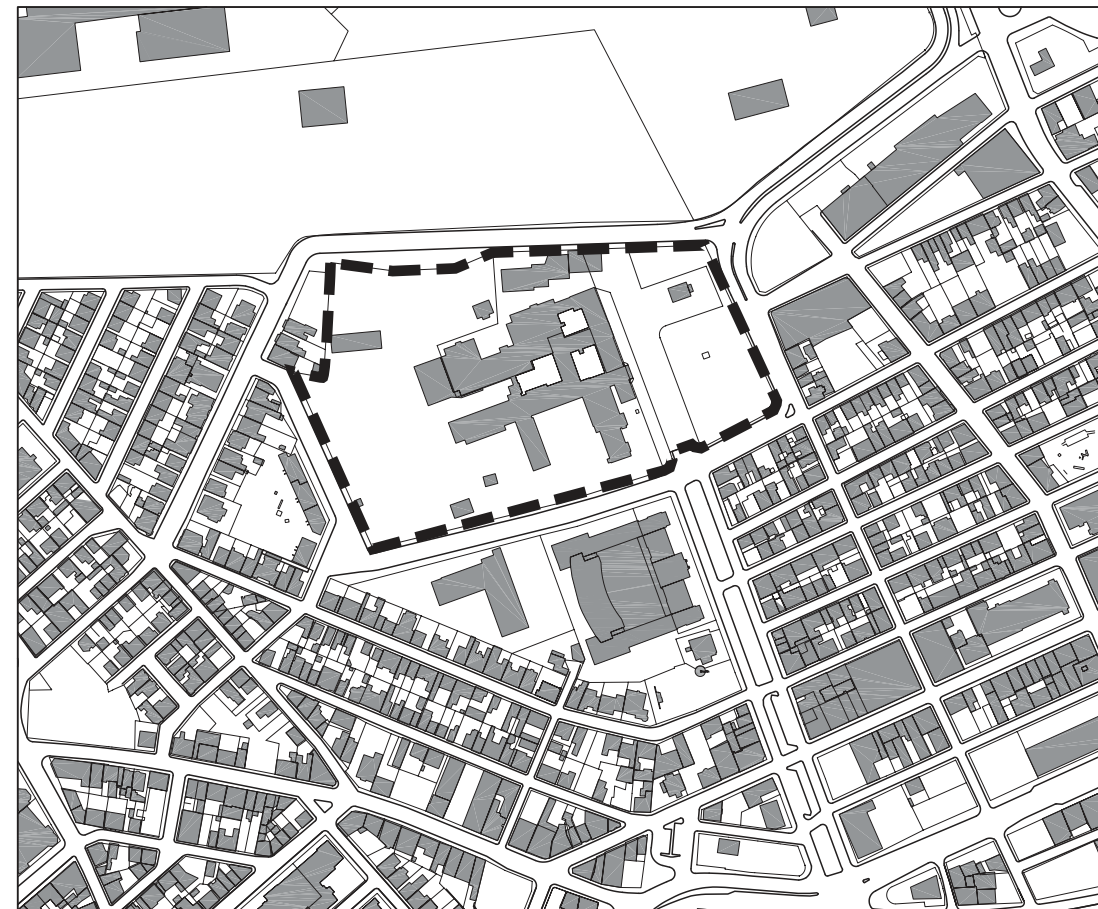
Carte 1 : 1831



Carte 2 : 1879



Carte 3 : 1957



Carte 4 : 2005

PROJET :
Évaluation patrimoniale des couvents,
monastères et autres propriétés de
communautés religieuses situés sur le
territoire de la ville de Québec

Planche A
Développement historique du tissu urbain

**Monastère des Augustines
de l'Hôpital Général de Québec**
260, boulevard Langelier
Arrondissement de La Cité
Québec (Québec) G1K 5N1

Légende :
— Limite de la propriété

Références :


DURNFORD, E. W. *Plan [of Quebec city and Plains of Abraham] to accompany Colonel Durnford's letter to the Military Secretary at Quebec, No. 14.* 1831. BAC.

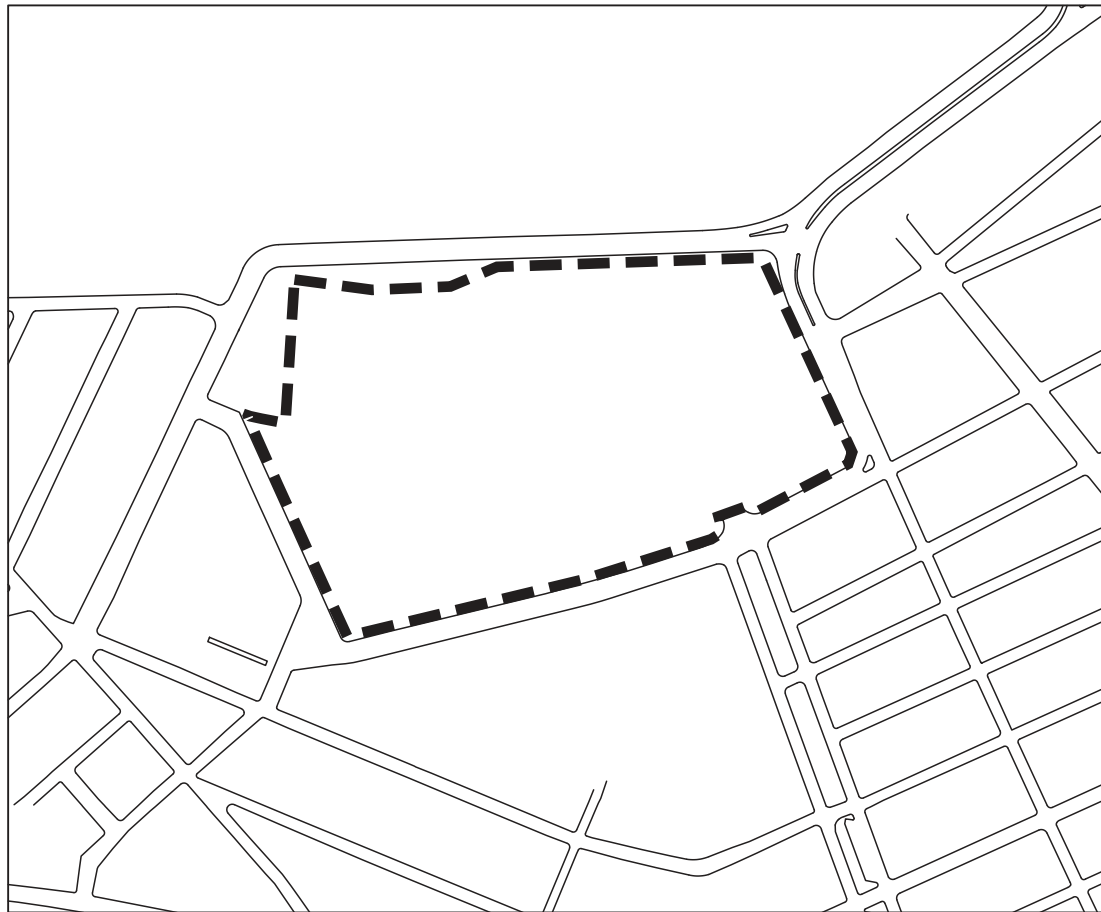
HOPKINS, Henry Whitmer. *Atlas of the City and County of Quebec : From Actual Surveys, 1879.* BAnQ.

ASSOCIATION CANADIENNE DES ASSUREURS. *Insurance Plan of the City of Quebec, 1957, volume 1.* AVQ.

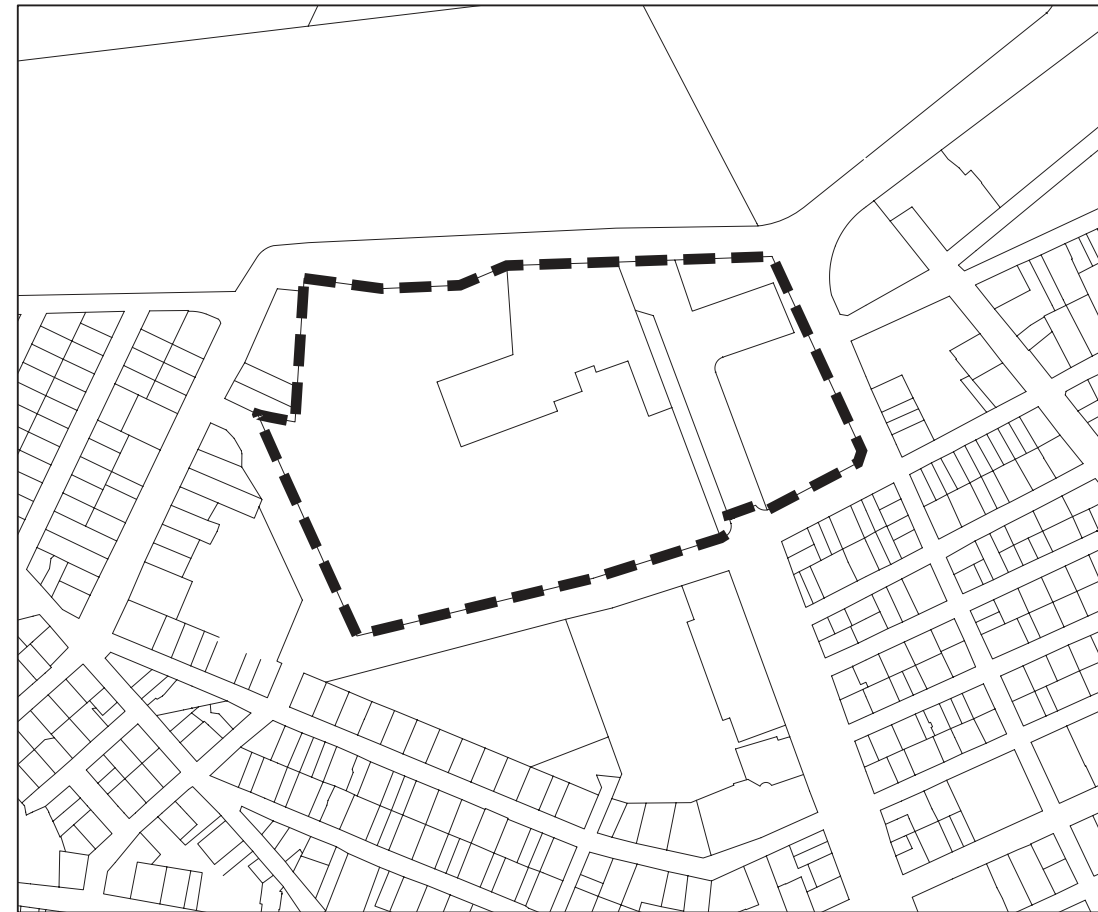
VILLE DE QUÉBEC, *Cadastre de la ville de Québec, 2005.*



Dessinée par : Patrick Marmen		Échelle 1 : 5000	
Août 2006	Couvents_115.dwg		



Carte 1 : Voies



Carte 2 : Parcelaire



Carte 3 : Bâtiments



Carte 4 : Affectations du sol



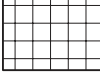
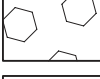

PROJET :
Évaluation patrimoniale des couvents,
monastères et autres propriétés de
communautés religieuses situés sur le
territoire de la ville de Québec

Planche B
Composantes actuelles du tissu urbain

**Monastère des Augustines
de l'Hôpital Général de Québec**

260, boulevard Langelier
Arrondissement de La Cité
Québec (Québec) G1K 5N1

Légende :

-  Limite de la propriété
-  Zone résidentielle à moyenne et haute densités
-  Zone institutionnelle
-  Zone mixte avec commerces
-  Espace vert (parc, cimetière, aire récréative)



Dessinée par :
Patrick Marmen

Échelle 1 : 4000

Août 2006

Couvents_115.dwg





Carte 1 : Hiérarchie des voies



Carte 2 : Unités de paysage



Carte 3 : Orientation principale des bâtiments



Carte 4 : Champ visuel





PROJET :
Évaluation patrimoniale des couvents,
monastères et autres propriétés de
communautés religieuses situés sur le
territoire de la ville de Québec

Planche C
Synthèse de l'analyse urbaine

**Monastère des Augustines
de l'Hôpital Général de Québec**

260, boulevard Langelier
Arrondissement de La Cité
Québec (Québec) G1K 5N1

Légende :

-  Parcours mère
-  Parcours d'implantation
-  Parcours de raccordement
-  Parcours de restructuration



Zone avec vue complète sur la
façade principale

* Note : L'identification de la hiérarchie des parcours ainsi que le découpage des unités de paysage sont basés sur les travaux de Pierre Gauthier (*Morphogenèse et syntaxe spatiale des tissus résidentiels du quartier Saint-Sauveur de Québec, mémoire présenté à la Faculté des Études supérieures de l'Université Laval. Québec, Université Laval, 1997.*)



Dessinée par :
Patrick Marmen

Échelle 1 : 4000

Août 2006

Couvents_115.dwg





PROJET :
 Évaluation patrimoniale des couvents,
 monastères et autres propriétés de
 communautés religieuses situés sur le
 territoire de la ville de Québec

Planche D
 Composantes paysagères actuelles

**Monastère des Augustines
 de l'Hôpital Général de Québec**

260, boulevard Langelier
 Arrondissement de La Cité
 Québec (Québec) G1K 5N1

Légende :

- Limite de la propriété
- Alignement d'arbres
- - - Mur de pierre ou clôture métallique
- Zone boisée
- Perspective visuelle cadrée

- | | |
|---|--|
| A Église | P Garage et maison d'été |
| B Bâtiment des Récollets | Q Charnier des religieuses |
| C Aile de l'Hôpital | R Mausolée de Montcalm |
| D Aile de l'Apothicaire | S Choeur des Religieuses |
| E 1 ^{ère} aile de la Communauté | 1 Cour de l'Apothicaire |
| F 2 ^{ème} aile de la Communauté | 2 Jardin du Chapelain |
| G Aile de l'Infirmier | 3 Jardin des Augustines |
| H Agrandissement de l'Infirmier | 4 Ancien jardin des Novices |
| I Aile du Dépôt | 5 Cour de l'hôpital |
| J Aile de l'Immaculée-
Conception | 6 Cimetière des religieuses |
| K Aile Saint-Joseph | 7 Cimetière de l'Hôpital-Général
de Québec |
| L Maison du Contremaître | 8 Mémorial de la guerre de
Sept-Ans |
| M Chaufferie et Buanderie | 9 Statue de Saint-Joseph |
| N Boutique | 10 Statue de la sainte Vierge |
| O Maison du jardin | |

Référence de la photo aérienne :
 VILLE DE QUÉBEC, Couverture ortho-photo, 2003



Dessinée par :
 Patrick Marmen

Échelle 1 : 1500

Août 2006

Couvents_115.dwg

